

# HUMOUR/JEUX

redaction.union@sonapresse.com

## Les mots fléchés de Florentin ANGO MOURAMBOU N°7187

Broméliacée Badamier	Réalisation d'un désir Sur le Champ	Etat des US Secs	Element d'assemblage	Prairie Région de France
Différent Transmettre le savoir			L'oeil est son organe Qui nourrit	
				Petites voies
Crack Fabriquent		Manquer de confiance Sodium au Labo		
			Etablissement d'enseignement	Habille
Norme internationale En longueur ou en hauteur	Paquet		Arrive pendant le sommeil	
		Espèce	Imperfections	
Cheminée Perçu			Pas tard Sert à respirer	Milieu
	Subdivision de l'espèce humaine	Fleuve d'Afrique		Ancien Do
Risquée	Recouvrent la tête			
		Ecorce		

## L'INSOLITE DU JOUR

### USA : une ville va interdire chips et bonbons aux caisses des supermarchés

La ville de Berkeley, bastion progressiste du nord de la Californie, va interdire la vente des produits trop sucrés ou salés sur les présentoirs situés aux caisses des supermarchés afin de promouvoir une alimentation plus saine, une première aux Etats-Unis, selon des médias locaux.

Le conseil municipal de Berkeley, ville universitaire de 120.000 habitants près de San Francisco, a adopté la semaine dernière à l'unanimité une ordonnance qui bannira des caisses les produits contenant plus de 5 grammes de sucres ajoutés ou plus de 250 mg de sodium par portion. L'interdiction vise également toutes les boissons contenant des sucres ajoutés ou

des édulcorants artificiels.

L'interdiction, qui doit s'appliquer à 25 supermarchés de la ville, entrera en vigueur en mars prochain et les premières visites des inspecteurs sanitaires sont prévues en janvier 2022. "Ce qui est bon pour les clients à Berkeley est aussi bon pour nos commerces", a lancé Kate Harrison, l'une des élues à l'origine de cette mesure.

En 2014, Berkeley avait déjà été la première à imposer une taxe sur les sodas, une initiative reprise ensuite par plusieurs autres grandes villes américaines. Selon une étude publiée début 2019, les habitants de Berkeley avaient diminué leur consommation de boissons sucrées de 21% dans l'année qui avait suivi la mise en place de cette "taxe sodas". La chute atteignait 52% en 2017.

**Solution de la grille N° 7186**

E	Q	U	A	N	I	M	I	T	E
H	A	S	E	S	T	A	R		
R	O	S	S	E	R	R	B		
I	R	M	T	R	O	U	E		
A	S	E	P	R	O	M	U	S	
S	T	E	R	I	L	E	S		
R	E	T	E	I	T	O	U		
N	B	A	E	T	A	N	T		
S	T	R	I	C	T	E	S	E	



## MOOV FORFAITS 4G+, SURFEZ À BAS PRIX